



VILLE DE
WAVRE

Avis aux habitants

Service Mobilité

N/Réf. : VCEM0534
(à rappeler dans la réponse)

V/Réf. :

Votre correspondant : Dany Morel

Tél. : 010/23.04.49 - Fax : 010/23.04.40

E-mail : cellulemobilite@wavre.be

Wavre, le 13 février 2020

Objet : Modification du sens de circulation rue de la Fabrique – Test de mise à sens unique limité entre la rue du Vieux Chemin et la rue du Rivage à partir du 02 mars 2020.

Madame, Monsieur,

Divers problèmes de sécurité routière sont rencontrés aux abords de l'école Notre Dame de Basse-Wavre et notamment rue de la Fabrique.

Par la présente, nous vous informons que le Collège communal, en séance du 10 janvier 2020, a décidé de procéder à un test de mise à sens unique limité de la rue de la Fabrique sur le tronçon compris entre la rue du Vieux Chemin et la rue du Rivage.

Le sens de circulation autorisé se fera vers la chaussée de Louvain.

Cette mesure fera dans un premier temps l'objet d'un test pour une durée de 3 mois et entrera en application dès le 02 mars 2020. En fonction des résultats du test, cette mesure sera conservée, modifiée ou supprimée.

La cellule mobilité de la ville de Wavre se tient à votre disposition pour toutes questions et remarques durant cette période de test, par téléphone au 010/230.449 ou par mail cellulemobilite@wavre.be.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège,

La Directrice Générale,

Christine GODECHOUL

Le Premier Echevin,
Bourgmestre f.f.,

Anne MASSON